

## RECOMMANDATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CNRS

1) Dans sa séance du 9 octobre 2007, le Conseil scientifique, par suite d'une modification de l'ordre du jour, a été mis dans l'impossibilité d'émettre un avis sur le projet actuel de Plan stratégique du CNRS. Ceci prive le CS, émanation de la communauté scientifique, d'un de ses rôles essentiels, l'analyse et la prospective lui permettant d'adresser en toute indépendance ses recommandations sur la place du CNRS dans le système national de recherche. Il s'inquiète de cette situation.

2) Le Conseil scientifique estime indispensable que l'organisme dispose d'un Plan stratégique. Le projet actuel a été élaboré dans une large concertation par tous les acteurs du CNRS : direction, directions scientifiques, Comité national (sections, conseils scientifiques de département, Conseil scientifique du CNRS)

3) Comme le souligne ce plan, dans le contexte actuel de réforme de l'organisation de la recherche française, l'existence d'un organisme qui a une vision nationale et interdisciplinaire de la recherche internationale et qui est une force reconnue de proposition de prospective de recherche est absolument indispensable pour réussir la mise en place de ces nouvelles structurations.

- Le CNRS offre la possibilité de conduire en toute indépendance des activités de recherche à plein temps ;
- Le CNRS donne à la communauté scientifique une capacité prospective grâce à une connaissance fine de la recherche dans son vaste champ thématique ;
- Le CNRS est un lieu de concertation entre les différents acteurs de la recherche : établissements d'enseignement supérieur, organismes publics et centres de recherche industriels ;
- Le CNRS est un outil indispensable pour la mise en réseau des initiatives régionales, nationales et européennes. L'efficacité reconnue des groupements de recherche, des écoles thématiques, des instituts nationaux, la performance des grands équipements nationaux et internationaux en sont des exemples significatifs.

4) Le Conseil scientifique recommande donc que le plan stratégique soit soumis dans les plus brefs délais au Conseil d'administration pour approbation.

5) Il recommande aussi d'éviter toute décision hâtive aux conséquences graves : la recherche française a besoin d'une synergie entre des universités fortes et des organismes indépendants, une modification des missions et des statuts du CNRS au service d'une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessite une mise en œuvre par étapes sur une longue durée.

### **Approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil scientifique, le 9 octobre 2007 :**

Pierre ALART, Jean-Pierre BARBE, Gilles BOETSCH, Franco BREZZI, Bertrand CASTRO, Pierre CHAVEL, Jean-Marc DOUILLARD, Danielle DOWEK, Bruno DUBOST, Bernard DUPRE, Thérèse ENCRENAZ, Albert FERT, Fabiola GIANOTTI, Pascale GILLON, Jean-Pierre GOEDGEBUER, Christian GORINI, Jennifer GREEN, Nelly KROWOLSKI, Pierre LADEVEZE, Jean-Antoine LEPESANT, Marc LUCOTTE, Daniel MANSUY, Gretty MIRDAL, Muriel MOSER, Eva PEBAY-PEYROULA, Michel PIECUCH, Martine RAHIER, Gareth STEDMAN-JONES, Marc VIANEY-LIAUD, Dominique WOLTON